

### Situation économique

gouvernement fédéral. Cette année, le déficit prévu est de l'ordre de 8 milliards de dollars. Pendant que ceux qui ont le privilège de créer le crédit, l'organisme privé va réaliser un actif net de 25 milliards de dollars. Alors 25 milliards et 8 milliards, si je sais encore compter, ça fait un déficit de 33 milliards, c'est-à-dire qu'on est en moins de 33 milliards.

● (1542)

Alors, monsieur le président, la dette du Canada était en 1964 de 25 milliards 750 millions de dollars, et en 1967, de \$30,034,801,000. Vers la fin de 1976, la dette publique directe s'élevait à 96 milliards de dollars, soit 60 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral, 25 milliards de dollars pour les gouvernements provinciaux et 11 milliards de dollars pour les municipalités. Et cela, sans compter les 24 milliards de dollars garantis par les gouvernements pour les fonds des entreprises de l'État. D'ailleurs, le 16 novembre dernier, on pouvait lire dans le quotidien *Le Devoir* ce qui suit, et je cite:

Une statistique de la firme Wood Gundy montrait que les financements des dettes publiques avaient atteint en août 1977, 1 milliard 450 millions de dollars, dont 875 millions de dollars pour le gouvernement fédéral, 333 millions de dollars pour les gouvernements provinciaux, 4 millions de dollars pour les municipalités de l'Ontario et 80 millions de dollars pour les municipalités de Québec.

Un peu loin, on pouvait également lire ce qui suit, et je cite:

Dans les huit premiers mois de l'année, la dette publique canadienne s'était accrue de près de 13 milliards de dollars.

Pendant ce temps, nos 11 banques à charte prévoient d'ici la fin du mois de décembre augmenter leur actif de plus de 25 milliards de dollars. De tout cela, il est facile de s'imaginer que les frais affectés au service de la dette publique directe ont augmenté. En effet, au cours des cinq dernières années, ils ont augmenté de 120 p. 100, soit de 135 p. 100 au niveau fédéral et de 100 p. 100 aux paliers provinciaux et municipaux. La dépense annuelle pour chaque travailleur canadien est passée de \$444.44 pour l'année financière 1971-1972 à \$822.92 pour la présente année financière qui doit se terminer bientôt. D'ailleurs, les frais uniquement pour l'année dernière s'établissaient à 7.9 milliards de dollars.

Monsieur le président, nous, du Parti Crédit Social du Canada, prétendons depuis de nombreuses années que l'émission d'argent nouveau ne cause pas nécessairement l'inflation. Nous disons que si le Parlement désire changer le mode de fonctionnement du système bancaire, il en assurément le pouvoir. D'ailleurs, ne pouvait-on pas lire dans le discours du trône les mots suivants, et je cite:

Les taux élevés de chômage et d'inflation montrent clairement que les méthodes économiques d'une époque moins complexe ne conviennent plus aujourd'hui.

Ces mots étaient exactement dans le discours du trône à l'ouverture de cette session. Alors, implicitement le gouvernement fédéral admet qu'avec les méthodes actuelles, il est impuissant à régler les problèmes et il semble se complaire dans les sentiers battus. Il a la vue bouchée et les oreilles également, j'imagine, parce qu'il est insensible à toutes les supplications qui se font entendre de part et d'autre pour enfin, dans un pays immensément riche, combler les besoins et satisfaire les désirs du peuple canadien. Malgré cela, le gouvernement canadien s'endette, et cela, par faiblesse, devant la dictature économique et financière—il me fait penser à un gros poisson qui est pris par l'hameçon et qui ne trouve pas le moyen de se défendre. On est en train de le noyer, on va le noyer éventuellement—à appliquer ces mêmes méthodes éco-

[M. Allard.]

nomiques qui sont, il va sans dire, dépassées depuis de nombreuses années.

Monsieur le président, il ne fait aucun doute dans mon esprit que le système financier n'est plus adéquat. Il doit être changé même si ceux qui s'opposent au changement du système actuel qualifient «d'argent inflationniste» toute nouvelle monnaie émise par la Banque du Canada, propriété de l'État. Comme on le sait sans doute ce qui fait la valeur de l'argent, c'est la quantité d'argent et sa vélocité de circulation, comparées au besoin qui se fait sentir au niveau des besoins de la population. Durant la guerre, pour défendre l'intégrité de la nation, on n'a pas eu de difficultés à se procurer des moyens financiers. Je pense sincèrement que si nous avons les hommes et les matériaux en abondance—et nous les avons au Canada—nous ne sommes pas censés connaître les difficultés que nous connaissons actuellement, c'est-à-dire mettre les hommes et les matériaux au travail.

Pour nous créditistes, tout ce qui est possible et opportun au point de vue matériel peut le devenir au point de vue financier. Monsieur le président, comme vous pouvez être à même de le constater, la motion que nous avons présentée aujourd'hui tombe en plein dans le mille parce que plus cela va plus nos gouvernements semblent empêtrés dans le marasme économique et ne trouvent pas le moyen de s'en sortir. En somme, monsieur le président, je voudrais citer encore quelques passages sur la situation actuelle de l'emploi et du chômage. De 1953 à 1970, le marché du travail restait sensiblement stable, sauf pour la période de 1958 à 1961 où le taux du chômage a augmenté radicalement. Toutefois depuis 1975, le taux de chômage est à la hausse, une hausse vertigineuse. De 8.4 p. 100 en 1975, le taux de chômage a atteint un niveau record de 8.7 p. 100. En août 1977, 838,000 personnes actives se cherchaient du travail, et les pires mois de l'année ne sont pas encore arrivés.

Parlant de l'inflation, également, monsieur le président, dernièrement il s'est produit des hausses inexplicables de certains aliments. La hausse avait été heureusement freinée de 1975 à 1976, on a eu une espèce de répit, mais cela a fait un bond remarquable depuis 1977. A ma connaissance, c'est peut-être le sujet qui a le plus augmenté en 1977, soit la nourriture. Ceci est attribuable en partie à la hausse des produits suivants, comme je l'ai dit tantôt: les légumes, les fruits frais, le café, certains produits laitiers: lait, beurre, porc, et d'autres.

Monsieur le président, même si le taux de chômage chez les travailleurs de moins de 25 ans, qui était approximativement de 14.8 p. 100 au cours du mois d'août, est légèrement redescendu à 14.5 p. 100 en septembre dernier, il n'en demeure pas moins que la proportion des chômeurs dans cette catégorie, je parle de la catégorie de ceux qui sortent des universités, les étudiants de 18 à 26 ans, est réellement décevante. Il n'en demeure pas moins, comme je l'ai dit tantôt, que le taux de chômage est beaucoup plus élevé cette année qu'il l'a été depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour les personnes de plus de 25 ans, le taux désaisonnalisé était de 5 p. 100 . . .

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé. Il pourrait continuer s'il avait le consentement unanime.

**Des voix:** D'accord.